

CONFERENCE PLASTURGIE du 15 novembre 2018 autour de l'économie circulaire

Quelle chaîne de valeur pour relever le défi de l'économie circulaire ?

Plastiques & Caoutchoucs Magazine a organisé, le 15 novembre dernier, sa conférence annuelle réunissant environ 80 industriels de la plasturgie : ONG, syndicats professionnels et industriels se sont succédé à la tribune pour faire part de leur vision de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et identifier les leviers nécessaires pour relever concrètement le défi de l'économie circulaire. Lors des quatre sessions, 10 conférences ont abordé les thèmes ci-dessous. Par ailleurs, une dizaine de stands était présente, dont Covestro, Engel, Sigmasoft, Simpatec, Sumitomo-Demag, Plastipolis et IPC.

1 - Vers une nouvelle économie des plastiques

Lors de la conférence d'ouverture, **Henri BOURGEOIS-COSTA, porte-parole de l'ONG Océans sans Plastiques** a insisté sur la gravité de la pollution des océans par le plastique, partout dans le monde. L'une des ambitions de cette ONG, dont la démarche semble très constructive, est d'accompagner les industriels pour « imaginer des solutions vertueuses pour lutter contre la pollution ».

Benoît HENNAUT, Président de la Fédération de la plasturgie et des composites a montré que la profession doit assumer une « transformation de fond » pour mener à bien le projet d'une industrie éco-responsable : la filière s'est engagée en ce sens, en participant à l'élaboration de la **FREC** (Feuille de Route Économie Circulaire). Dans le cadre des engagements volontaires, la Fédération s'est fixé un objectif d'intégration de 600 000 tonnes de matières plastiques recyclées (MPR) d'ici à 2025. « Nous avons même l'ambition de dépasser cet objectif et d'atteindre un million de tonnes », a-t-il assuré.

2 - Objectif 100% recyclage – retours d'expériences et perspectives

Arnaud ROLLAND de Coca-Cola European Partners (CCEP) et **Brice ISHOW de Plastipak France** ont présenté la coentreprise Infinéo qui permet, à Coca-Cola, d'intégrer du rPET apte au contact alimentaire dans ses bouteilles.

Pierre JUAN d'Ineos Styrolution, a décrit le développement en cours d'une filière de recyclage chimique du polystyrène. Une usine pilote devrait voir le jour d'ici à 2021.

Matthieu CHALIER de Soprema, a présenté le couplage recyclage mécanique et chimique pour transformer les PET complexes en mousse d'isolation en polyuréthane pour le bâtiment. Une ligne de régénération et de transformation chimique des barquettes et bouteilles opaques en PET devrait être mise en service en Alsace début 2019.

Les différents intervenants soulignent le manque de matières à recycler disponibles sur le marché français, ce qui peut constituer un frein dans le développement de ces filières de recyclage.

3 -Adapter l'appareil industriel et promouvoir concrètement l'utilisation des MPR

Olivier VILCOT du Syndicat national des Régénérateurs de matières Plastiques (SRP/SUEZ) préconise d'augmenter le gisement de déchets plastique à recycler, de développer l'éco-conception, d'améliorer la qualité des MPR, notamment leurs propriétés mécaniques et rhéologiques et de faire de l'utilisation des MPR un argument de vente.

Christophe ROSSE de Klöckner Pentaplast et sa filiale Linpac Packaging indique que ces entreprises intègrent déjà les MPR dans leurs cahiers des charges et comptent utiliser de plus en plus de rPET et MPB dans leurs produits, avec un objectif de 100 % d'ici à 2028. « Nous allégeons nos emballages en utilisant des matériaux recyclables. En deux ans, nous avons réduit de 50 % l'empreinte carbone de nos barquettes en réduisant leur masse d'un tiers ».

Sophie BONNIER de Citeo a rappelé les objectifs et le calendrier de la mise en place de l'extension des consignes de tri et le lancement récent de deux appels à projets pour accompagner les entreprises vers l'éco-conception, le recyclage et la valorisation des emballages.

D'une façon générale, les plasturgistes se sont demandé comment adapter l'appareil industriel pour promouvoir concrètement l'utilisation des MPR. « Il faut bannir les normes prescriptives et les remplacer par des normes de performance, avec l'intégration d'un pourcentage minimal de MPR. Il ne doit plus y avoir de cahier des charges sans MPR ».

4 -Donneurs d'ordres : s'inscrire dans une démarche éco-conception et RSE pour contribuer à l'évolution de la filière

La dernière partie de la journée était consacrée à l'éco-conception vue par deux entreprises.

Benjamine PROISY de Tarkett a présenté la démarche certifiée « cradle to cradle » : l'entreprise intègre dans sa production des chutes de pose de sol pour fabriquer des revêtements en PVC ou des linos, des rebuts de filets de pêche pour ses moquettes, ou encore du PVB issu de pare-brises pour ses dalles modulaires. En 2017, 12 % des matières premières utilisées par Tarkett pour ses produits étaient recyclées : soit 160 000 tonnes.

Christian JOUAN de Bic a clôturé cette journée. Il a décrit le projet Ubicuity, développé en partenariat avec PlasEco, TerraCycle et Govaplast. Il consiste à collecter des stylos usagés pour les transformer en mobilier urbain recyclable, garanti 10 ans, imputrescible, anti-UV et anti-graffiti. Jusqu'à présent, 17 millions de stylos ont été récoltés dans 4 100 points de collecte et 241 000 euros ont été reversés à des fondations. Ce n'est cependant que le début du chemin. « La route vers l'économie circulaire reste longue et semée d'embûches », conclut Christian Jouan.